



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



49^e CONSEIL DIRECTEUR 61^e SESSION DU COMITÉ RÉGIONAL

Washington, D.C., É-U, du 28 septembre au 2 octobre 2009

Point 7.1 de l'ordre du jour provisoire

CD49/31 (Fr.)

30 juillet 2009

ORIGINAL : ANGLAIS

PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION 2009

1. Le Jury du Prix l'OPS pour l'Administration de 2009, qui était composé de représentants de l'Argentine, des États-Unis d'Amérique et de la Bolivie, s'est réuni les 24 et 25 juin lors de la 144^e session du Comité exécutif. Après avoir passé en revue les dossiers de candidature soumis par un État membre, le Jury a décidé d'octroyer le Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 au Dr Merceline Dahl-Regis, des Bahamas, pour sa contribution à la gestion et à la recherche en matière de soins de santé et à l'enseignement médical en matière de soins de santé primaire, ainsi que pour son leadership lors du processus d'institutionnalisation de la surveillance en santé publique aux Bahamas et lors de l'évaluation et de la redéfinition des paramètres pour la coopération caribéenne en santé.
2. Le Comité exécutif a examiné le rapport (voir annexe C) du Jury d'Administration et adopté la résolution CE144.R22 (voir annexe B).
3. Le Prix sera remis au Dr Merceline Dahl-Regis à l'occasion d'une cérémonie qui se tiendra pendant le 49^e Conseil directeur.

Annexes



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
Bureau sanitaire panaméricaine, Bureau régional de
L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ

CD49/31 (Fr.)
Annexe A

**FORMULAIRE ANALYTIQUE VISANT À LIER UN POINT DE L'ORDRE DU JOUR
AUX DOMAINES DE L'ORGANISATION**

1. Point de l'ordre du jour : 7.1. Prix de l'OPS pour l'Administration 2009.

2. Unité responsable : HSS

3. Fonctionnaire chargé de la préparation : Mónica Bolis

4. Liste de centres collaborateurs et d'institutions nationales liés à ce point de l'ordre du jour :

Ne s'applique pas.

5. Liens entre ce point de l'ordre du jour et le Programme d'action sanitaire pour les Amériques 2008-2017 :

Ne s'applique pas.

6. Liens entre ce point de l'ordre du jour et le Plan stratégique 2008-2012 :

Ne s'applique pas.

7. Meilleures pratiques appliquées dans ce secteur et exemples tirés des pays de la Région des Amériques :

Ne s'applique pas.

8. Incidences budgétaires du point l'ordre du jour en question :

Ne s'applique pas. La somme de 5.000 US\$ du Programme de développement du Directeur régional (RDP) est réservée tout particulièrement pour le Prix pour l'Administration.



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 22 au 26 juin 2009

CD49/31 (Fr.)

Annexe B

CE144.R22 (Fr.)

ORIGINAL : ANGLAIS

26 juin 2009

RÉSOLUTION

CE144.R22

PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION 2009

LA 144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le rapport du Jury du Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 (document CE144/5, Add. I) ; et

Reconnaissant les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix de l'OPS pour l'Administration, tel qu'approuvées par la 18^e Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et amendées par la 24^e Conférence sanitaire panaméricaine (1994), la 124^e session du Comité exécutif (1999), la 135^e session du Comité exécutif (2004) et la 140^e session du Comité exécutif (2007),

DÉCIDE :

1. De prendre note de la décision du Jury du Prix pour l'Administration de conférer le Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 au Dr Merceline Dahl-Regis, des Bahamas, pour sa contribution à la gestion et à la recherche en matière de soins de santé et à l'enseignement médical en matière de soins de santé primaire, ainsi que pour son leadership lors du processus d'institutionnalisation de la surveillance en santé publique aux Bahamas et lors de l'évaluation et de la redéfinition des paramètres pour la coopération caribéenne en santé.
2. De transmettre le rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 (document CE144/5, Add. I) au 49^e Conseil directeur.

(Huitième réunion, le 26 juin 2009)



ORGANISATION PANAMÉRICAINNE DE LA SANTÉ
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ



144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., É-U, du 22 au 26 juin 2009

CD49/31 (Fr.)
Annexe C

Point 3.2 de l'ordre du jour

CE144/5, Add. I (Fr.)
26 juin 2009
ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU JURY D'OCTROI DU PRIX DE L'OPS POUR L'ADMINISTRATION 2009

1. Le Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration pour 2009, est composé de délégués de l'Argentine, la Bolivie et les Etats-Unis d'Amérique.
2. Celui-ci s'est réuni les 24 et 25 juin, lors de la 144^e session du Comité exécutif et a examiné l'information sur le candidat nommé par l'un des États membres, à savoir :

Nom

Pays

Dr Merceline Dahl-Regis

les Bahamas

3. Le Comité a décidé de décerner le Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 au Dr Merceline Dahl-Regis, des Bahamas, pour sa contribution à la gestion et à la recherche en matière de soins de santé et à l'enseignement médical en matière de soins de santé primaire, ainsi que pour son leadership lors du processus d'institutionnalisation de la surveillance en santé publique aux Bahamas et lors de l'évaluation et de la redéfinition des paramètres pour la coopération caribéenne en santé.
4. Le Jury recommande au Comité exécutif d'approuver la résolution suivante :

Projet de résolution

LA 144^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

Ayant examiné le rapport du Jury du Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 (document CE144/5, Add. I) ; et

Reconnaissant les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix de l'OPS pour l'Administration, tel qu'approuvées par la 18^e Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et amendées par la 24^e Conférence sanitaire panaméricaine (1994), la 124^e session du Comité exécutif (1999), la 135^e session du Comité exécutif (2004) et la 140^e session du Comité exécutif (2007),

DÉCIDE :

1. De prendre note de la décision du Jury du Prix pour l'Administration de conférer le Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 au Dr Merceline Dahl-Regis, des Bahamas, pour sa contribution à la gestion et à la recherche en matière de soins de santé et à l'enseignement médical en matière de soins de santé primaire, ainsi que pour son leadership lors du processus d'institutionnalisation de la surveillance en santé publique aux Bahamas et lors de l'évaluation et de la redéfinition des paramètres pour la coopération caribéenne en santé.
2. De transmettre le rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS pour l'Administration 2009 (document CE144/5, Add. I) au 49^e Conseil directeur.

- - -